

## Journée de l'accessibilité. « Ce n'est pas une opération punitive »

Publié le 06 mars 2017

STÉPHANIE LE BAIL



Thyphen, Lucie, Virginie et Anne ont arpenté la rue Joseph-Le Brix et le haut de la rue du Mené pour relever ce qui existe aux entrées et à l'intérieur des boutiques en terme d'accessibilité.

*Des étudiants, des bénévoles, handicapés ou valides, ont sillonné le centre-ville, samedi après-midi. Objectif de la Journée de l'accessibilité : relever, dans différents commerces, les aménagements et les agencements permettant une meilleure accessibilité.*

L'idée n'était surtout pas de culpabiliser les commerçants qui n'ont pas encore réfléchi aux moyens d'améliorer l'accès de leur boutique aux personnes à mobilité réduite. « On ne les juge pas. On met en avant ce qui existe », soulignent les quatre étudiants de l'UBS qui ont organisé cette Journée de l'accessibilité. « Il faut que la démarche soit positive. Sans lancer un gros chantier, il suffit parfois de déplacer une étagère pour permettre à un fauteuil roulant de mieux passer dans les rayons », fait remarquer Chrystel Delattre, conseillère municipale déléguée au handicap et à l'accessibilité. Elle souligne également, par exemple, que le prix doit apparaître sur un écran, au niveau de la caisse : c'est légal et cela évite à un malentendant d'avoir à faire répéter plusieurs fois le montant dû.

### **« Il vaut mieux faire de la pédagogie »**

Samedi après-midi, une vingtaine de participants, principalement des personnes handicapées et des étudiants, ont répondu présent au rendez-vous coordonné par la Fondation Université Bretagne-Sud et